Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Belfort, le 15 Septembre 2015

académie Besançon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Territoire de Belfort

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
CIRCONSCRIPTION BELFORT I
M-J. CARNEVALI
☎ : 03 84 46 66 05

04 Place de la révolution française
CS 60129
90 003 BELFORT cedex

NOTE DE SERVICE N° 3

ACTIONS PEDAGOGIQUES

Vous trouverez dans cette note de service les fiches descriptives de chacune des actions pédagogiques départementales retenues pour cette année scolaire :

- **Intitulés**

- **L'école, maison commune. Au cœur de la République**
- **Lire en choeur**
- **Dis-moi dix mots**
- **Il était une chaise**
- **Ecole et cinéma**
- **La semaine des mathématiques : maths et sports**
- **Fort en sciences : la chaise**
- **ASTEP**
- **Trois compositeurs écrivent pour l'école**

- **Fiches d'inscription**

  - ☐ **« Ecole, maison commune »**
  - ☐ **« Lire en chœur »**
  - ☐ **« La semaine des mathématiques : maths et sport »**
  - ☐ **« Fort en sciences : la chaise »**
  - ☐ **« ASTEP »**
  - ☐ **« Dis-moi dix mots »**

Afin de vous permettre de disposer d'un panel offrant des choix variés de projets pédagogiques en équipe d'école ou pour sa classe seulement, cette note de service présente l'ensemble des neuf actions départementales retenues cette année scolaire.

Ces actions départementales recouvrent différents domaines des programmes en vigueur tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire :

- Enseignement Moral et Civique
- ***L'école maison commune – Au coeur de la République***

- Français
- ***Lire en chœur***
- ***Dis-moi dix mots***

- Mathématiques
- ***La semaine des mathématiques : maths et sport***

- Arts visuels
- ***Ecole et cinéma***
- ***Il était une chaise***

- Sciences
- ***ASTEP***
- ***Fort en sciences : la chaise***

- Education musicale
- ***Trois compositeurs écrivent pour l'école***

Même s'il est possible d'identifier clairement à quel domaine peut être associée une action, son inscription dans le Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) est tout à fait possible. En effet, la réflexion sur la transversalité, l'interdisciplinarité et la prise en compte des trois dimensions (fréquenter, pratiquer, s'approprier) peuvent contribuer à l'élaboration d'un projet d'éducation artistique et culturelle (voir la note signée M. le directeur d'académie récemment envoyée dans les écoles).

Les actions départementales sont présentées sous la forme de tableaux pour en faciliter leur lecture. Vous trouverez en annexes les fiches d'inscription à renseigner par classe et à retourner au secrétariat de la circonscription selon des dates fixées.

Remarques : toutes les informations relatives aux actions « Trois compositeurs écrivent pour l'école », « Ecole et cinéma » et « Il était une chaise » avaient déjà été transmises dans les écoles par Vincent MICHELAT et Véronique GIAMBAGLI. Pour cette raison, les fiches d'inscription ne sont pas jointes.

Pour chaque action, l'inscription individuelle à une animation pédagogique spécifique de 3h sera possible pour vous accompagner sur le projet. Une note de service « animations pédagogiques » vous parviendra très prochainement.

L'inspectrice de l'Éducation nationale,

Marie-José CARNEVALI

Action académique
« L'école, maison commune, Au cœur de la République »

1- « L'école, maison commune », qu'est-ce que c'est ?	C'est l'opportunité : - de lire l'architecture de son école pour comprendre comment s'incarnent les valeurs de la République, - de permettre aux élèves d'établir des liens entre la vie scolaire et la vie civique, - de partager le plaisir de présenter son école à d'autres écoles de l'académie de Besançon (Territoire de Belfort, Jura, Haute-Saône, Doubs).
2- Pour qui ?	Les classes du CP au CM2
3-Quelques informations historiques	***Maison commune*** En attendant de vous inscrire dans ce projet riche et passionnant, quelques informations sur l'évolution d'un lieu de citoyenneté, de la maison commune à la mairie-école/ à l'école : *Sous l'ancien Régime, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture était assuré au domicile du maître d'école […] C'est seulement sous le premier Empire que l'enseignement primaire devint service d'Etat […]* *La construction des maisons communes se développa au XIXe siècle pour héberger les services collectifs nécessaires aux habitants du village : la mairie, l'école, la fromagerie, les pompes à incendie…* ***Citation*** *Georges CLEMENCEAU souhaitait en 1884 que chaque enfant franchissant la porte de l'école eût « le sentiment d'entrer dans un palais ».*
4- Comment faire vivre aux élèves les valeurs de la République à partir du bâtiment scolaire qu'ils fréquentent ?	Exploiter ce lieu connu des élèves, leur école comme un objet d'étude : ➢ l'observer, le photographier pour l'interroger et la questionner - identifier sa forme et son architecture extérieure et intérieure, - ses inscriptions (exemple : devise « liberté, égalité, fraternité ») ➢ choisir un ou plusieurs axes (historique, géographique, civique, artistique) - consulter des documents aux archives départementales ou communales - comprendre la place de l'école dans le village, dans le quartier par rapport à d'autres bâtiments publics… ➢ élaborer un reportage sur son école - rédiger un texte appuyé par des illustrations présentant son école, - ou imaginer son école demain…
5- Avec quel accompagnement ?	Afin d'accompagner les classes qui s'inscriront, des ressources pédagogiques vont être mises à disposition sur le site : ecolemaisoncommune@ac-besancon.fr A partir du 1er octobre, une inscription sur ce site sera à effectuer en apportant une photographie de l'école. Ce qui permettra de la situer sur une carte de l'académie. Un livret de présentation a été distribué à la réunion des directeurs accompagné d'une affiche. Le livret présente cette action académique ainsi que quatre axes possibles (artistique, géographique, historique et civique). Accompagnement possible par les conseillers pédagogiques.

6- Selon quel calendrier ?	Retour ***avant le 23 septembre 2015*** de la fiche d'inscription figurant en annexe à l'adresse suivante : ce.ien-b3.dsden90@ac-besancon.fr Un échéancier précis sera transmis ultérieurement dès prise de connaissance des inscriptions.

Action départementale 90
« Lire en chœur »

1- « Lire en chœur », qu'est-ce que c'est ?	C'est l'opportunité : - de faire se rencontrer des classes autour d'une culture littéraire, - de partager le plaisir d'entendre et de donner à entendre des textes choisis, - d'enrichir les restitutions avec les projets artistiques des classes.
2- Pour qui ?	Du cycle 1 à la 6ème.
3- Quels liens avec les programmes ?	Cycle 1 : - Écouter de l'écrit et comprendre. - Dire de mémoire et de manière expressive. Du Cycle 2 à la 6ème : - Comprendre un texte et l'interpréter. - Développer la fluidité de lecture et améliorer la qualité d'expression.
4- Avec quels textes ?	Des textes littéraires : conte, théâtre, poésie, roman. cf. listes disponibles sur le site Eduscol : • « La littérature à l'école » : http://eduscol.education.fr/cid58816/litterature.html#lien0 - Cycle 1 - Cycle 2 - Cycle 3 • « Littératures pour les collégiens » : 6ème http://eduscol.education.fr/cid83185/selection-litterature-pour-les-collegiens.html
5- Avec quel accompagnement ?	1) Des personnes ressources : - Équipes de circonscription - Chargé de mission « lecture/écriture » (Gérard OUSTRIC) 2) Des animations pédagogiques 3) Des pistes pédagogiques, mises à disposition sur le site départemental rubrique pédagogie (www.ac-besancon.fr/spip.php?rubrique115) permettant de : - développer un comportement de lecteur (s'approprier des stratégies de lecture), - renforcer une pratique orale de la lecture (fluence, prise en compte d'un auditoire).
6- Selon quel calendrier ?	- Retour ***avant le 23 septembre 2015*** de la fiche d'inscription figurant en annexe à l'adresse suivante : ce.ien-b3.dsden90@ac-besancon.fr - Dans le courant du 3ème trimestre, planification des rencontres.
7- Où se tiendront les rencontres ?	Les rencontres pourraient se dérouler : - dans l'école - dans le collège - dans un espace culturel (à définir selon les projets).

Action nationale relayée au niveau départemental
« Dis-moi dix mots »

1- « Dis-moi-dix mots», qu'est-ce que c'est ?	« Dis-moi dix mots » invite chacun à jouer et à s'exprimer autour de dix mots sous une forme littéraire ou artistique.
2- Pour qui ?	Du cycle 1 au cycle 3
3- Quels objectifs ?	- favoriser l'appropriation des mots et le travail sur la langue française ; - favoriser le développement de la sensibilité, de la créativité et des capacités d'expression, - permettre le développement de démarches pédagogiques de projets. Une note de service parue au BO n°32 du 3 septembre 2015
4- Avec quels mots?	Les dix mots sélectionnés par les différents partenaires francophones pour l'édition 2015-2016 sont : ***chafouin, champagné, dépanneur, dracher, fada, lumerotte, poudrerie, ristrette, tap-tap, vigousse***
5- Avec quel accompagnement ?	1) Des personnes ressources : - Équipe de circonscription 2) Une animation pédagogique sur inscription Les pistes pédagogiques seront développées, le support numérique sera abordé. 3) Des pistes pédagogiques abondantes, mises à disposition http://www.dismoidixmots.culture.fr/ http://www.reseau-canope.fr/dis-moi-dix-mots/
6- Selon quel calendrier ?	Retour ***avant le 23 septembre 2015*** de la fiche d'inscription figurant en annexe à l'adresse suivante : celine.dominguez@ac-besancon.fr
7- Dans quel but ?	Ce travail **peut** déboucher sur la participation à un concours national : l'imagier des dix mots 1er octobre 2015 au 31 janvier 2016 : préinscriptions des enseignants participant au concours sur le site « dis-moi dix mots ». 29 février 2016 : date limite d'inscription des projets. 20 mars 2016 : date limite d'envoi des productions sous deux formats possibles.

Action départementale 90
« Il était une chaise »

1- « Il était une chaise », qu'est-ce que c'est ?	Le projet **« Il était une chaise »** a pour objectif d'amener les élèves à détourner de sa fonction initiale un objet appartenant à la réalité quotidienne. Transformer et s'approprier cet objet qu'est la chaise pour en faire un objet particulier porteur d'une nouvelle signification. Il s'agit d'inciter les élèves à découvrir, à explorer, à faire, dans une démarche créative où les sens seront convoqués.
2- Pour qui ?	Du cycle 1 au cycle 3
3- Quels liens avec les programmes ?	Cycle 1 : - réaliser des compositions plastiques planes et en volume, - réaliser des compositions plastiques, seul ou petit groupe, en choisissant et en combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés. Du Cycle 2 à la 6ème : - réaliser une production en 2 ou 3 dimensions menée à partir de consignes précises, - choisir, manipuler et combiner des matériaux, des supports, des outils, - découvrir et exploiter les éléments de son environnement quotidien pour leurs qualités plastiques.
4- Avec quel accompagnement ?	1) Des personnes ressources : Conseillère pédagogique départementale en Arts Visuels 2) Des animations pédagogiques : « Il était une chaise » 3) Des pistes pédagogiques Un dossier pédagogique est envoyé lors de l'inscription.
5- Selon quel calendrier ?	- Retour de la fiche d'inscription ***pour le 20 septembre 2015***. - Exposition des productions au Centre Culturel et Social des Résidences rue de Madrid du 17 au 31 mai 2016.

Action départementale 90
« Ecole et cinéma »

1- « Ecole et cinéma », qu'est-ce que c'est ?	L'opération nationale "École et Cinéma" est un dispositif d'éducation à l'image initié par le ministère de la culture et de la communication d'une part, et celui de l'éducation nationale d'autre part. Sa mise en œuvre et son développement sont assurés par l'association "Les enfants de cinéma » Les élèves visionnent au cinéma 3 films par an choisi dans le catalogue des « Enfants de cinéma ».
2- Pour qui ?	Du cycle 2 au cycle 3
3- Quels liens avec les programmes ?	Du Cycle 2 à la 6ème : Inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social. Initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art, à découvrir et à aimer. Former l'enfant spectateur par la découverte active du cinéma en salle, à partir du visionnement d'œuvres contemporaines et du patrimoine.
4- Avec quel accompagnement ?	1) <u>Des personnes ressources</u> : Véronique Giambagli Conseillère Pédagogique Arts Visuels DSDEN Belfort 2) <u>Des animations pédagogiques :</u> Deux prévisionnements au choix 3) <u>Des pistes pédagogiques</u> Un Cahier de notes sur… édité par le CNC (Centre National de la Cinématographie) Un dossier pédagogique réalisé par la CPAV 90 permettant l'exploitation du film avec les élèves avant, pendant et après la projection
5- Selon quel calendrier ?	- Retour de la fiche d'inscription pour le 20 septembre 2015.

Action départementale 90

« Semaine des mathématiques : maths et sports »

1- « La semaine des maths », qu'est-ce que c'est ?	**C'est l'opportunité de :** - proposer une **image actuelle, vivante et attractive** des mathématiques - insister sur l'**importance des mathématiques dans la formation des citoyens** et dans leur vie quotidienne - présenter la **diversité des métiers** dans lesquels les mathématiques jouent un rôle important ou essentiel ainsi que la **richesse des liens existant entre les mathématiques et les autres disciplines** - mettre en lumière l'**importance des mathématiques dans les moyens de transport modernes** - montrer que la pratique des mathématiques peut être **source d'émotions de nature esthétique** afin de dévoiler le **lien entre mathématiques, plaisir et créativité**
2- Pour qui ?	Du cycle 1 au cycle 3.
3- Quels liens avec les programmes ?	Cycle 1 : - Faire construire le nombre pour exprimer les quantités ; - Stabiliser la connaissance des petits nombres et utiliser le nombre comme mémoire de la position. Du Cycle 2 à la 6ème : - Favoriser chez l'élève le goût de l'interrogation et de la curiosité afin d'étendre son champ de connaissances et l'aider à construire une pensée rigoureuse et cohérente - Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité de l'élève, son aptitude au travail en équipe - Pratiquer les mathématiques pour développer le goût de la recherche et du raisonnement, l'imagination et les capacités d'abstraction, la rigueur et la précision.
4- Avec quels éléments ?	- Une fiche défi par jour et par niveau (de la petite section au CM2) présentant une situation de départ sous la forme d'une problématique. - Des logiciels et jeux en lien avec les mathématiques (mathador ; scratch).
5- Avec quel accompagnement ?	1) <u>Des personnes ressources</u> - Une équipe composée de conseillers pédagogiques et de maîtres formateurs. 2) <u>Des ateliers cycle 3 menés avec le réseau Canopé</u> - Ateliers Mathador et Scratch sur tablettes. 3) <u>Des pistes pédagogiques,</u> sous la forme d'un défi par jour pour chaque niveau de classe proposé par l'équipe de personnes ressources.
6- Selon quel calendrier ?	- Retour ***avant le 23 septembre 2015*** de la fiche d'inscription figurant en annexe à l'adresse suivante : pascal.lemarie@ac-besancon.fr - La cinquième édition aura lieu du lundi 14 au dimanche 20 mars 2016, avec pour thème "Maths et Sports".

Action départementale 90
« Fort en sciences : la chaise »

1- « Fort en sciences », qu'est-ce que c'est ?	**C'est l'opportunité de proposer :** - une approche dynamique et motivante des sciences via la notion de défi, - une recherche fondée sur un problème concret, - la mise en œuvre de la démarche expérimentale qui transforme l'élève en véritable chercheur, - des liens interdisciplinaires - de confronter ses propres représentations à celles des élèves de la classe, d'autres classes.
2- Pour qui ?	Du cycle 1 au cycle 3.
3- Quels liens avec les programmes ?	Cycle 1 : - Découvrir des objets et en comprendre l'usage et le fonctionnement. - Fabriquer des objets en utilisant des matériaux divers. - Choisir des matériaux adaptés, choix d'outils et de techniques adaptées à la réalisation de l'objet. **Socle commun** - Manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter, mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions. Du Cycle 2 à la 6ème : - Favoriser chez l'élève le goût de l'interrogation et de la curiosité afin d'étendre son champ de connaissances et l'aider à construire une pensée rigoureuse et cohérente - Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité de l'élève, son aptitude au travail en équipe - Faire acquérir à l'élève des méthodes propres à la démarche scientifique et technique (observer, formuler des hypothèses, expérimenter, interpréter, communiquer) - Réaliser un produit (concevoir, fabriquer, transformer).
4- Avec quels éléments ?	Une fiche défi (maternelle/CP ou CE1 à CM2) présentant une situation de départ sous la forme d'une problématique (réaliser une chaise), un cahier des charges, des conseils et le matériel utilisable.
5- Avec quel accompagnement ?	1) <u>Des personnes ressources</u> : - l'équipe de circonscription de Belfort 2 2) <u>Des animations pédagogiques</u> 3) <u>Des pistes pédagogiques,</u> sous la forme de la fiche défi seront mises à disposition sur le site départemental rubrique pédagogie et relayées sur les sites de circonscription.
6- Selon quel calendrier ?	- Retour ***avant le 23 septembre 2015*** de la fiche d'inscription figurant en annexe à l'adresse suivante : pascal.lemarie@ac-besancon.fr - Retour des photos ou vidéos des objets fabriqués et des différents temps de recherches ***avant le 27 mai 2016***.
7- Vainqueur ?	A partir des retours photos et vidéos, l'équipe de circonscription désignera **courant juin** la classe gagnante. Les différentes productions seront présentées sur le blog.

Action départementale 90
ASTEP : accompagnement en science et technologie à l'école primaire

1- « L'*ASTEP* », qu'est-ce que c'est ?	Afin de favoriser le développement des sciences dans les écoles primaires et dans la dynamique de *La Main à la pâte a été* initiée en 1995 par le prix Nobel, Georges Charpak. Un partenariat associant étudiants scientifiques (licence UFR STGI et dernière année d'école d'ingénieur à l'UTBM) dénommé ASTEP est proposé dans le Territoire de Belfort depuis l'année scolaire 2010-2011. Il s'agit de permettre aux classes de cycle 3 de proposer à leurs élèves des projets ambitieux émanant à la fois de l'expertise pédagogique des enseignants et des connaissances scientifiques des étudiants. Un temps de préparation entre enseignants et étudiants est prévu et une restitution conjointe est donc proposée en classe. La reconnaissance du travail engagé conjointement avec les étudiants donnera lieu à une *exonération* de trois heures d'animations pédagogiques. Les élèves testent, manipulent et s'investissent ainsi dans une véritable démarche d'investigation scientifique en faisant le lien avec des situations de la vie courante.
2- Pour qui ?	Les classes de cycle 3.
3- Quels liens avec les programmes ?	Cycle 3 : - pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ; - manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter ; - mettre à l'essai plusieurs pistes de solution ; - exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral ; - maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques ; - mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante (par exemple, apprécier l'équilibre d'un repas).
4- Quels thèmes sont abordés avec les étudiants ?	Tous les thèmes des programmes peuvent être abordés avec les étudiants.
5- Avec quel accompagnement ?	1) <u>Des personnes ressources</u> : - l'équipe de circonscription de Belfort 2 2) <u>Des temps de formations</u> : - les enseignants s'inscrivant pour la première fois bénéficieront d'une journée de formation ASTEP en décembre ou en février*. * Dans la mesure des places disponibles 3) <u>Des pistes pédagogiques</u> : - sous la forme de dossiers réalisés lors des années précédentes et mises à disposition des enseignants qui en font la demande. - un site internet dédié au projet ASTEP.
6- Selon quel calendrier ?	- Trois sessions de 8 séances d'1h30 environ sont proposées lors de trois périodes* : - octobre à décembre (étudiants UTBM) - janvier à mars (étudiants UFR STGI) - avril à juin (étudiants UTBM) * préciser la période souhaitée - Le calendrier des jours d'interventions est à déterminer avec les étudiants de l'UTBM et de préférence le jeudi après-midi pour les étudiants de l'UFR STGI. Retour ***avant le 23 septembre 2015*** de la fiche d'inscription figurant en annexe à l'adresse suivante : pascal.lemarie@ac-besancon.fr

Action départementale 90
« Trois compositeurs écrivent pour l'école »

1- « Trois compositeurs écrivent pour l'école », qu'est-ce que c'est ?	*C'est l'opportunité :* - De faire découvrir le monde de l'opéra aux élèves. - De travailler un répertoire d'une dizaine de chansons adaptées au niveau des élèves. - De travailler une mise en scène et la présentation d'un texte à vocation théâtrale. - Chanter un opéra composé en 2014 par un compositeur reconnu et ENCORE VIVANT !
2- Pour qui ?	Cycles 2 et 3
3- Quels liens avec les programmes ?	Cycle 2 : - Chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation. - Distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) - Dire de mémoire et de manière expressive. Cycle 3 : - Interpréter de mémoire une chanson - Repérer des éléments musicaux caractéristiques - Reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique.
4- Quel répertoire chanter ?	L'an dernier, la fondation de l'Académie Musicale Villecroze et la DEGESCO ont passé commande à trois compositeurs (Isabelle Aboulker, Julien Joubert et Alexandro Markéas) de trois opéras chantables dans des classes d'écoles maternelles et primaires. Nous avons sélectionné un de ces opéras pour le cycle 2 et un autre pour le cycle 3. - Cycle 2 : Myla et l'arbre bateau d'Isabelle Aboulker - Cycle 3 : Nous n'irons pas à l'opéra d'Alexandro Markéas L'ensemble du matériel (partitions, livret, conseils de mise en scène, mp3 d'accompagnement et mp3 chantés par la Maîtrise de Radio France) sera téléchargeable gratuitement sur le site Musique Prim' très prochainement : https://www.reseau-canope.fr/musique-prim/accueil/
5- Avec quel accompagnement ?	- Au cours de l'année, ***le CPEM et un Musicien Intervenant*** (pour les classes ne bénéficiant pas déjà de cet accompagnement) assureront un suivi des classes et une aide concrète et pratique aux séances de travail avec les élèves (apprentissage des chants et mise en scène). - Une ***animation pédagogique spécifique pour chaque opéra*** sera consacrée à l'apprentissage des chants par les maîtres ainsi qu'à la construction pratique des temps de restitution publique. - ***Des fiches pédagogiques réalisées par le CPEM*** seront envoyées afin de pouvoir présenter au mieux l'opéra et son univers aux élèves.
6- Selon quel calendrier ?	- Retour ***avant le 25 septembre 2015*** de la fiche d'inscription (celle qui se trouvait dans le courrier de rentrée du CPEM) à l'adresse suivante : vincent.michelat@ac-besancon.fr - Les restitutions publiques auront lieu au troisième trimestre, le calendrier sera construit au cours des animations pédagogiques dédiées.

7- Quel format prendront les restitutions publiques ?	Idéalement, il pourrait s'agir d'une rencontre chorale, au format un peu particulier : - Un temps de répétition avec l'orchestre ou le pianiste accompagnateur qui accompagnera le spectacle. - Un « concert en deux parties » : - Une première partie regroupant deux classes autour de « Myla et l'arbre bateau ». - Une deuxième partie regroupant deux autres classes autour de « Nous n'irons pas à l'opéra ».